

## -----CONTRAT----- CONDITIONS GÉNÉRALES D'OCCUPATION DU GÎTE

---

- **PRIX:**

10,00 € par nuit et par personne, avec un minimum de 25 personnes payantes et un maximum de 40 personnes.

- Charges : 80 € par week-end, 160 € pour 4 jours, 240 € par semaine.

- **Option:**

Vous pouvez demander une option. Celle-ci est valable 3 semaines. Prendre contact avec Madame [Madame Jeanpierre](#)

- **Réservation:**

La réservation de votre séjour n'est effective qu'à partir du moment où vous avez versé un acompte de :

- 200€ pour un week-end

- 400€ pour plus d'un week-end

- **Paiement:**

Pour les séjours durant l'année scolaire, la totalité des frais doit être payée un mois avant le séjour.

Pour les périodes entre juillet et août, la totalité des frais doit être payée pour le 1 juin.

- **Garantie:**

Une caution de 250 € (pour un week-end) ou de 400 € (pour un séjour de plus d'un week-end) est à verser sur notre compte avant le séjour.

Cette somme vous sera restituée, déduction faite des éventuels dégâts constatés ou matériel manquant après votre séjour via votre compte bancaire.

- **Régularisation:**

Si, au moment du séjour, le nombre de participants ne correspondait pas à ce qui était prévu, un supplément de prix ou un remboursement sera pratiqué selon le cas.

- **Annulation:**

En cas de désistement, l'acompte (réservation) sera toujours retenu (200 € ou 400 € selon le cas). Si le désistement a lieu moins d'un mois avant la date du début d séjour, la somme totale sera retenue pour frais de dédommagement.

- **Assurance:**

Le responsable du groupe est chargé de contracter une assurance "responsabilité

civile" couvrant le groupe. Nous ne pouvons être reconnus responsables d'éventuels accidents.

- **Points pratiques:**

\*Sauf convenances préalables, nos locaux sont accessibles à partir de 10h00.

Le jour du départ, les locaux doivent être nettoyés, rangés et évacués pour 16h00.

\*Le nettoyage des locaux est à effectuer par vous-même. Au cas où celui-ci n'a pas été correctement exécuté, il vous sera retenu un montant de 100€ par étage (3 étages).

Des sacs poubelles communaux ainsi que des sacs PMC sont mis à votre disposition dans la cuisine. Les sacs non utilisés seront rendus, avec les clés, lors de votre départ. Les autres seront déduits de votre caution (sacs communaux : 2 € pièce - sacs PMC 0,30 € pièce ).

\* Le non-respect du règlement d'ordre intérieur concernant le tri des déchets (informations dans le local de tri) sera sanctionné d'une amende de 50 €.

\*Le non-respect du règlement d'ordre intérieur concernant la sécurité (fumer, feu, tapage nocturne,...) peut aboutir à l'expulsion pure et simple du groupe, sans réclamation. Le groupe gardera toutefois ses obligations envers nous.

- **Numéro de compte:**

Fortis: IBAN BE30 2480 0521 6711

En cas de litige, seuls les tribunaux de Verviers sont compétents.

document à transmettre signé à Madame [E. Ramet](#)

<b>Nom du groupe (responsable):</b> .....
<b>Adresse:</b> .....
.....
<b>Téléphone fixe:</b> ..... <input type="checkbox"/> <b>GSM:</b> .....
<b>Dates de réservation:</b> ..... <b>au</b> .....
<b>Nombre de personne :</b> .....
<b>Numéro de compte:</b> .....

# Conditions générales d'occupation

Mis à jour Lundi, 30 Août 2021 14:03

---